



Service Public
Fédéral
FINANCES

FORUM NATIONAL

GROUPE DE TRAVAIL
QUESTIONS EUROPÉENNES ET GÉNÉRALES
21/9/2020

ORIGINE PRÉFÉRENTIELLE & NON-PRÉFÉRENTIELLE

Nick Van Geerteruy
Expert financier



ORIGINE - POINTS À L'ORDRE DU JOUR

- Présentation de la liste des accords préférentiels et des unions douanières.
- ALE UE-Viêt Nam versus SPG Vietnam : preuves d'origine à utiliser
- ALE UE-Viêt Nam : certificats de circulation EUR.1 du Vietnam non conformes
- Varia
- Questions ?



PRÉSENTATION DE LA LISTE DES ACCORDS PRÉFÉRENTIELS ET DES UNIONS DOUANIÈRES

- Via le site SPF Finances – AGDA

(Home → Douanes en Accises → Entreprises → Douane → Origine)

https://finances.belgium.be/fr/douanes_accises/entreprises/douane/origine/liste-des-accords-préférentiels-et-des-unions-douanières.

- Via Tarbel

(Home → Autres → Origine)

<https://eservices.minfin.fgov.be/extTariffBrowser/resourceHomePage.xhtml?fileID=origine.html&lang=FR>.



PRÉSENTATION DE LA LISTE DES ACCORDS PRÉFÉRENTIELS ET DES UNIONS DOUANIÈRES

Aperçu :

- Colonne 1 : Pays avec lesquels l'UE a un accord préférentiel; le type d'accord (réciproque ou non / Union douanière); et si le drawback s'applique ou pas.
- Colonne 2 : Preuves de l'origine applicables.
- Colonne 3 : Durée de validité des preuves d'origine.
- Colonne 4 : Types de cumul possibles.
- Colonne 5 : Codes de l'Union ou codes nationaux les plus courants à mentionner dans la case 44 de la déclaration (d'importation).
- Colonne 6 : Base légale et autres informations concernant l'accord.



ALE UE-VIÊT NAM VERSUS SPG VIETNAM : PREUVES D'ORIGINE À UTILISER

ALE UE-Viêt Nam - entrée en vigueur le 1/8/2020

- Exportations de l'UE vers le Vietnam : attestation d'origine sur facture, bon de livraison ou tout autre document commercial
 - Enregistrement REX obligatoire pour les envois à partir de 6.000 €.
- Exportations du Vietnam vers l'UE :
 - Certificat de circulation EUR.1 ;
 - Déclaration d'origine établie par un exportateur pour les envois d'une valeur totale n'excédant pas 6.000 €.



ALE UE-VIÊT NAM VERSUS SPG VIETNAM : PREUVES D'ORIGINE À UTILISER

Importations en provenance du Vietnam dans le cadre du système de préférences généralisées (SPG) :

- Les préférences tarifaires SPG sont accordées jusque fin 2022.
- Les préférences tarifaires de l'ALE sont au moins aussi favorables que celles du SPG.
- Certificats d'origine :
 - Depuis le 1/1/2019, le statut d'exportateur enregistré (REX) doit être utilisé dans les attestations d'origine.
 - Les FORM A du Vietnam peuvent exceptionnellement être délivrés jusque fin 2020. C'est-à-dire qu'un FORM A approuvé par les autorités vietnamiennes le 31/12/2020 sera encore accepté pendant sa période de validité en 2021. Par contre, un FORM A portant le cachet du 1/1/2021 ne sera plus accepté.



ALE UE-VIÊT NAM : CERTIFICATS DE CIRCULATION EUR.1 DU VIETNAM NON CONFORMES

- Les autorités vietnamiennes ont imprimé des certificats de circulation EUR.1 avec un fond guilloché bleu au lieu de vert.
- Par dérogation, la Commission a autorisé l'utilisation des certificats de circulation EUR.1 "bleus" de la série AA afin de demander la préférence pour les importations en provenance du Vietnam (ALE).
- Les certificats de circulation EUR.1 "**bleus**" peuvent être visés jusqu'à ce que les certificats "verts" conformes de la série AB soient disponibles et ce jusqu'au **31 décembre 2020** au plus tard.
- Note d'information :
https://finances.belgium.be/fr/douanes_accises/entreprises/douane/origine/ue-viet-nam



VARIA

1. Les pays de l'AfOA (États d'Afrique orientale et australe (Comores, Madagascar, Seychelles, Maurice et Zimbabwe)
 - À partir du 1/9/2020 : le système REX est applicable aux exportateurs de l'UE. L'autorisation d'exportateur agréé ne peut plus être utilisée pour les exportations vers les États de l'AfOA.
 - Exportation UE → AfOA :
 - Déclaration d'origine sur facture (déclaration sur facture) ;
 - Mention du numéro REX obligatoire pour les envois de 6.000 € ou plus.
 - AfOA → UE :
 - EUR.1 ;
 - Déclaration d'origine sur facture jusqu'à 6.000 € ;
 - Déclaration d'origine sur facture sans limite de valeur pour un exportateur agréé.



VARIA

2. CETA

- Plus de drawback à partir du 21/9/2020 (article 2.5 de l'accord CETA).
- Les opérateurs de l'UE sont redevables des droits de douane sur les matériaux importés dans l'UE et incorporés dans des produits qui seront exportés au Canada dans le cadre d'une préférence (en cas de perfectionnement actif).

3. APE intérimaire UE-GHANA

- Entrée en vigueur du protocole n° 1 sur les règles d'origine à partir du 20/8/2020.
- La publication au JO de l'UE suivra plus tard.
- Texte du protocole :

https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv%3AOJ.L_.2019.332.01.0019.01.FRA&toc=OJ%3AL%3A2019%3A332%3ATOC.



VARIA

3. APE intérimaire UE-GHANA (suite)

- Preuves d'origine (sous réserve de modifications) :
 - UE → Ghana :
 - Déclaration d'origine sur facture, bon de livraison ou autre document commercial jusqu'à 6.000 € ;
 - Déclaration d'origine établie sur la facture, le bon de livraison ou tout autre document commercial de valeur illimitée pour l'exportateur enregistré (numéro REX requis).
 - Ghana → UE :
 - EUR.1 ;
 - Déclaration d'origine établie sur la facture jusqu'à 6.000 € ;
 - Déclaration d'origine établie sur une facture sans limite de valeur pour l'exportateur agréé.
- Une note d'information sera publiée dans le courant du mois d'octobre.



QUESTIONS ?

- Contact via : da.lex.douane@minfin.fed.be
- Questions des membres du Forum National :
 - Quid des preuves d'origine de l'ALE Vietnam après 2022 ? Le Vietnam mettra-t-il en œuvre le système REX ?
 - Actuellement, il n'y a pas encore de certitude. D'après les dernières informations, le Vietnam a pour ambition de mettre en œuvre le système d'"exportateur agréé" dans un avenir proche.
 - Y aura-t-il une présentation à propos des nouvelles règles (bilatérales) du PEM ?
 - Dès que nous aurons suffisamment de certitudes quant à la mise en œuvre des accords bilatéraux, une présentation ainsi qu'une note d'information seront préparées. Actuellement, nous ne pouvons pas encore fournir de date exacte.



Service Public
Fédéral
FINANCES

DOUANES ET ACCISES

WWW.FIN.BELGIUM.BE

DOUANES ET ACCISES • SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be

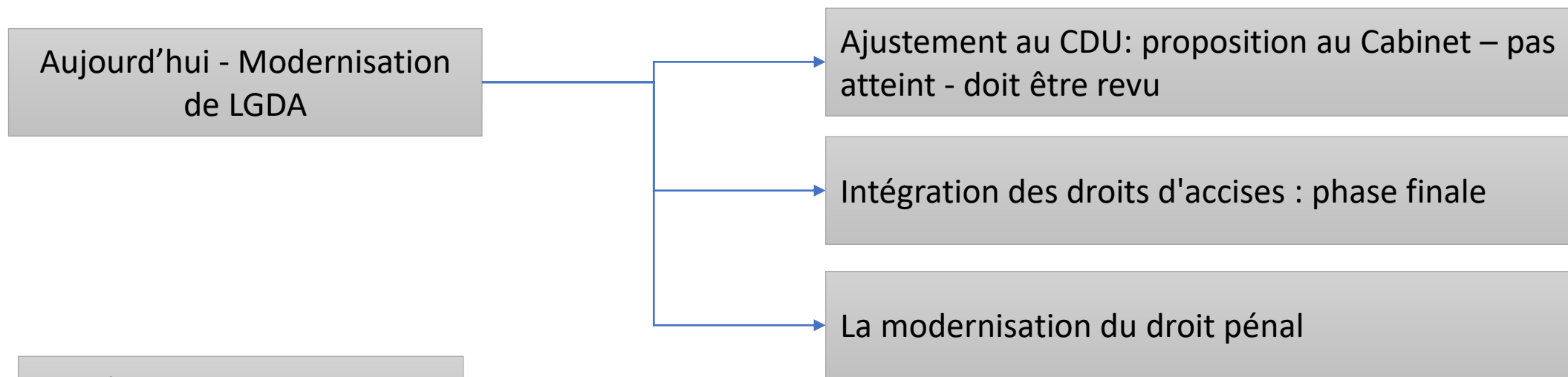
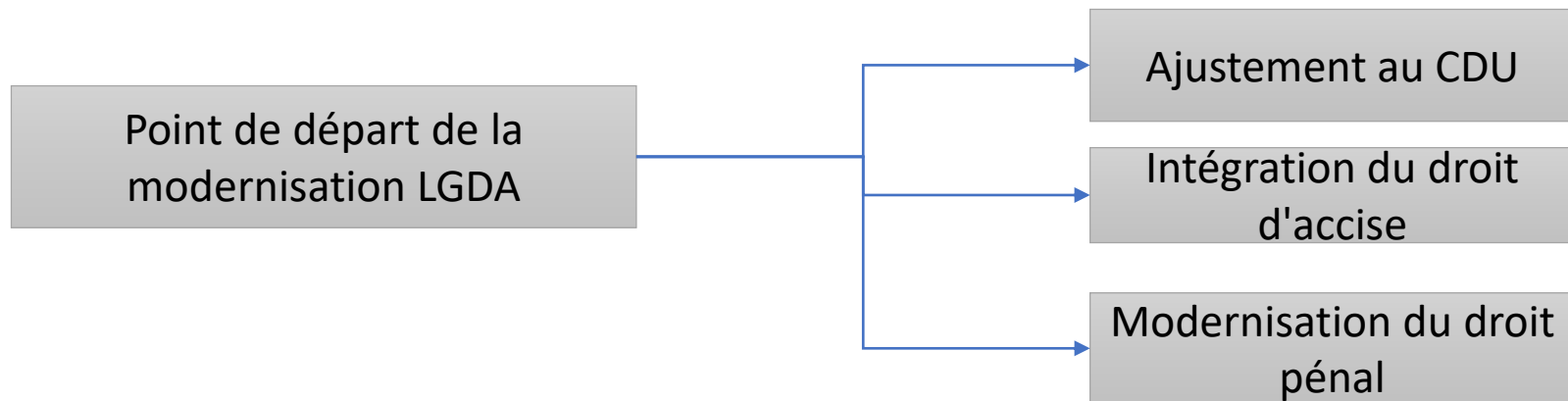


Federale
Overheidsdienst
FINANCIEN



FORUM NATIONAL GROUPE DE TRAVAIL QUESTIONS EUROPÉENNES ET GÉNÉRALES 21/9/2020

PRÉSENTATION CATALOGUE DES AMANDES

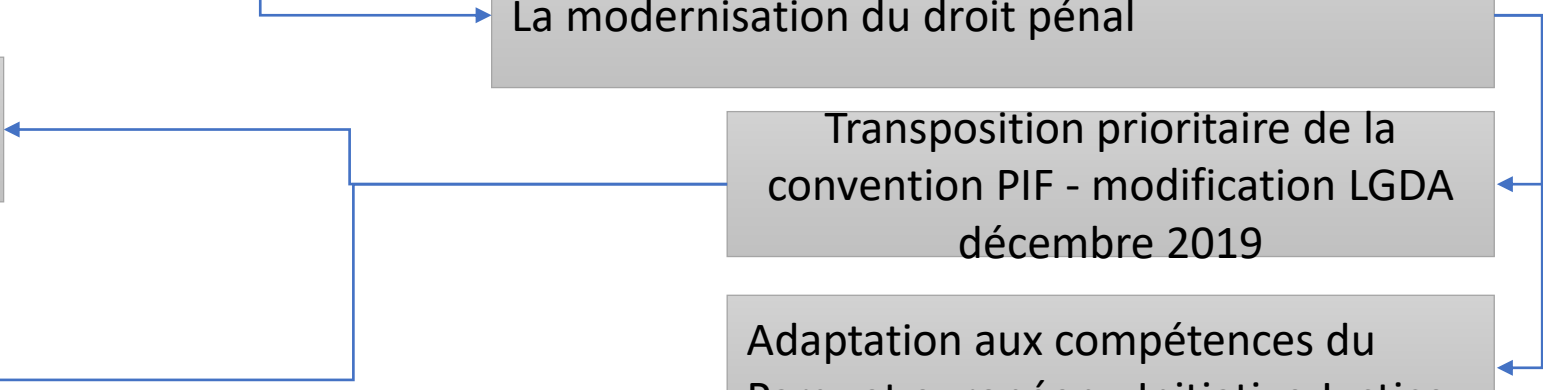


Fraude grave ou intentionnelle

Catalogue des Amendes

Transposition prioritaire de la convention PIF - modification LGDA décembre 2019

Adaptation aux compétences du Parquet européen - Initiative Justice





Federale
Overheidsdienst
FINANCIEN

DOUANE EN ACCIJNZEN

WWW.FIN.BELGIUM.BE

DOUANE EN ACCIJNZEN • FEDERALE OVERHEIDSDIENST FINANCIEN

.be